

Aveyron. Arnaud Viala alerte le gouvernement sur la situation des professionnels du « CHRD »

Par [Millavois.com](https://millavois.com) - 24 novembre 2020



Arnaud Viala participait au rassemblements des professionnels du « CHRD » samedi 21 novembre à Rodez.
©Millavois.com

À la suite de ses nombreux échanges avec les professionnels du CHRD (cafetiers, hôteliers, restaurateurs et discothécaires), Arnaud Viala interpelle le Gouvernement. Il adresse un courrier à Jean Castex, Premier Ministre et à Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des finances et de la relance concernant la situation des bars et des restaurants.

« Monsieur le Ministre,

Au terme de plusieurs semaines d'un deuxième confinement que la plupart des Français ont énormément de mal à supporter même s'ils en comprennent l'objectif sanitaire, Monsieur le Président de la République annonce ce jour des assouplissements de ces contraintes afin de permettre que l'activité économique locale et la vie quotidienne puissent reprendre un peu de leur rythme. C'est vital pour beaucoup de nos TPE, PME, acteurs locaux ; c'est essentiel pour tous nos concitoyens qui souffrent énormément de l'isolement et de la solitude qu'engendre cette situation.

Les grands absents du desserrement annoncé à l'aube de la période de préparation des fêtes de fin d'année sont les restaurants et les bars. Ces derniers ont pourtant consenti, dès les tout premiers jours du premier confinement, des efforts sans pareils pour appliquer les mesures barrières, les gestes de précaution et aussi pour subvenir aux besoins de leurs clients, à commencer par les ouvriers, en leur proposant des repas à emporter. Malgré cette énergie, ils ont beaucoup perdu, et perdent encore chaque jour, des parts importantes de leurs chiffres d'affaires.

Nul ne conteste les aides qui ont été déployées par le Gouvernement, et sans lesquelles ils ne seraient plus là, pour la plupart, mais ces aides ne sont pas suffisantes, car insuffisamment spécifiques : leur caractère forfaitaire n'épouse pas les situations particulières et trop souvent, elles ne prennent pas en compte la rémunération des chefs d'entreprises eux-mêmes qui – souvent – vivent sur leurs réserves personnelles depuis plus de 9 mois. Cette situation est insupportable.

Aujourd'hui, partout, ces professionnels lancent un cri d'alarme :

- Un tiers de leurs établissements sont menacés de ne jamais rouvrir.
- Des milliers d'emplois sont en péril.

de nombreuses communes vont perdre un commerce essentiel de proximité, souvent le dernier, alors que les collectivités se sont souvent mobilisées pour les soutenir et n'auront aucun moyen d'endiguer leur perte.

À quelques heures de l'allocution de Monsieur le Président de la République, ils ont trois demandes :

- D'abord, il leur faut une date de réouverture ; ils ne peuvent pas rester plus longtemps sans perspective et sans point d'horizon.
- Ensuite, il est indispensable que les décisions soient confiées aux préfets de départements, afin qu'elles collent le plus près possible aux réalités sanitaires, économiques, et également topographiques locales : aucune commune mesure entre les brasseries exiguës des grandes métropoles et les restaurants-bars de nos petites villes et villages.
- Enfin, les dispositifs d'aides doivent être repensés à la lueur de la réalité de ces longs mois de fermeture administrative : les reports de charges doivent devenir des exonérations, aussi longtemps que les établissements resteront fermés ; les PGE doivent pouvoir être transformés en capital social, au cas par cas, pour permettre le redémarrage ; les conditions d'octroi des fonds de solidarité doivent être assouplies et les plafonds encore relevés, car ils ne permettent toujours pas de couvrir toutes les charges pour tous ces établissements. Les loyers – quant à eux – doivent être compensés par l'État. Ni les bailleurs privés ni les collectivités locales n'ont la capacité financière à faire face à leur prise en charge sur une période aussi longue.

Monsieur le Ministre, ces chefs d'entreprise sont au cœur d'un maillage économique et de service qui constitue un des poumons de notre territoire ; ils sont aussi détenteurs d'un pan entier de notre art de vivre. Ils ont été compréhensifs, résilients et patients. Ces derniers jours, ils ont manifesté du désarroi, mais aussi de la colère.

Vous ne pouvez pas, Monsieur le Ministre, nous ne pouvons pas, les laisser sans réponse.

Dans l'attente d'un retour de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus cordiaux. »

Arnaud Viala, Député de l'Aveyron